

Hersant demande à Bernard Tapie de revenir

Dominique Bernard, directeur général de GHM, demande à rencontrer les dirigeants de BNP Paribas, banque créancière qui soutient l'offre de Rossel. Il dénonce un conflit d'intérêts.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PHILIPPE LARROQUE

Propriétaire des quotidiens régionaux *La Provence*, *Nice-Matin*, *Var-Matin* et *Corse-Matin*, et de quotidiens d'outre-mer aux Antilles, le Groupe Hersant Média (GHM) demande à Bernard Tapie de maintenir son offre. Ce dernier a démenti, dimanche à l'AFP, vouloir revenir dans le jeu.

LE FIGARO. - Après l'offre de Rossel, Bernard Tapie a déclaré vendredi soir renoncer au dossier GHM. La situation est-elle bloquée ? Dominique BERNARD. - Je demande au conciliateur Christophe Thévenot de solliciter Bernard Tapie pour qu'il revienne sur son retrait. Je suis confiant, car à ce jour, les fonds qui ont été déposés par la famille Hersant et Bernard Tapie, associés à 50/50 dans le projet de rachat des créances bancaires de GHM, sont toujours bloqués sur un compte à l'étude du conciliateur. Je tiens à rappeler que ce sont certaines banques qui ont pris l'initiative de demander à P. Hersant de faire une telle offre.

La mission de conciliation prenait fin initialement samedi... Christophe Thévenot a demandé samedi au président du tribunal de commerce de Paris, qui doit rendre sa décision aujourd'hui, de prolonger la mission de conciliation jusqu'au 24 décembre, date butoir des cinq mois de la mission fixée par la loi. Cela fait trois ans que GHM est en négociation avec ses banques. Notre obsession est de pérenniser le groupe en ame-

nant une solution globale et durable. L'initiative de Rossel appuyée par BNP Paribas nous a conduits dans une impasse.

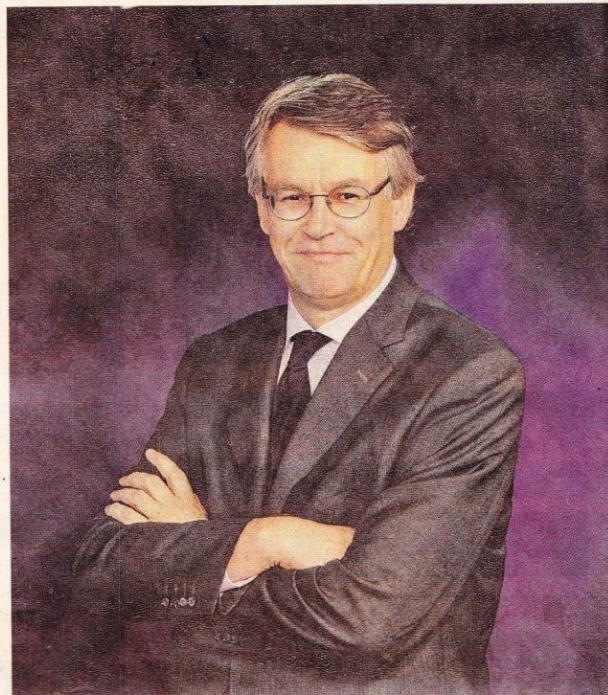
Pour quelles raisons ?

Vendredi dernier, nous disposions d'une offre globale, ferme et définitive de 50,5 millions d'euros et financée par la famille Hersant et Bernard Tapie. À midi, nous avions l'accord de 15 des 17 banques du pool représentant plus de 66 % des créances. À la demande des banques, jeudi, nous avons même débouclé les couvertures sur les taux d'intérêts et, vendredi matin, à l'initiative de BNP Paribas, nous avons payé les intérêts dus, toute affaire cessante. La signature du protocole était prévue pour 15 heures mais, à 15 h 45, le conciliateur a reçu une offre du groupe Rossel avec un financement de BNP Paribas.

L'offre de Rossel était, dit-on, « mieux disante »...

Cette offre ne répond pas aux modalités fixées par les banques : elle ne comporte pas de prix ferme et définitif, elle est conditionnelle, et les fonds ne sont pas séquestrés. Elle est donc « moins disante » que l'offre Hersant-Tapie. De plus, elle a été rejetée par plus de la moitié des banques créancières qui ont tenu à signer le protocole d'accord avec Philippe Hersant et Bernard Tapie malgré l'offre de Rossel.

Vous n'avez pas été informé de l'initiative de Rossel et de la BNP ? À aucun moment. De la part de Rossel, c'est à minima inélegant. Je m'interroge sur la stratégie de BNP Paribas, chef de file du pool des banques créancières. Les autres



« Il serait regrettable que la pérennité de nos titres et donc de près de 4 000 emplois soit menacée par les initiatives insuffisamment réfléchies de quelques-uns », confie Dominique Bernard. J.-C. MARMARA/LE FIGARO

banques ont d'ailleurs fait remarquer qu'en finançant le projet de Rossel, elle se mettait dans une position de conflit d'intérêts. Comment peut-elle, d'un côté, refuser une offre ferme et, de l'autre, revenir avec une autre proposition inférieure qu'elle pourrait financer ?

Comment pouvez-vous débloquent la situation ?

J'en appelle à la responsabilité de BNP Paribas, dont je suis prêt à rencontrer les dirigeants. Le délai est très court. Le 24 décembre est la date butoir. Si nous n'arrivons pas à une offre acceptée d'ici là, nous serons contraints de faire une déclaration de cessation de paiement pour GHM et de demander l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire. Elle concernerait alors tout le groupe dans son périmètre actuel, c'est-à-dire y compris le

pôle Champagne-Ardenne-Picardie (CAP) en cours de cession à Rossel. Il serait regrettable que la pérennité de nos titres et donc de près de 4 000 emplois soit menacée par les initiatives insuffisamment réfléchies de quelques-uns.

Allégé de sa dette, GHM est-il viable ?

Hors dette, les filiales de GHM sont bénéficiaires et le groupe dégage une dizaine de millions d'euros de résultat. GHM et Bernard Tapie se sont également engagés à investir 50 millions d'euros dans l'événementiel et le numérique.

Quelle est l'ambition de Tapie ?

Il nous a assuré qu'il n'avait pas d'ambition politique. Bernard Tapie, que je suis allé moi-même chercher à la mi-octobre, a envie de s'investir dans un projet d'entreprise. ■

"Si nous n'arrivons pas à une offre acceptée d'ici au 24 décembre, nous serons contraints de faire une déclaration de cessation de paiement"

Dominique BERNARD
Directeur Général de GHM